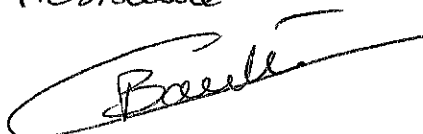


**PV Assemblée Générale du 8 mars 2023**

A SAINT GERMAIN DE CALBERTE

-----  
**Assemblée Générale Ordinaire, dont l'ordre du jour est :**

- Validation du rapport d'activité 2021/2022
- Validation du Bilan financier 2021/2022
- Élection du conseil d'administration
- Vie et projets 2022/2023
- Présentation des budgets provisionnels

Catherine Baulès  
Présidente  


-----  
**✓ Bilan moral 2021/2022.**

**L'année en quelques chiffres :**

- Au total 130 élèves dont 59 enfants et 71 adultes
- Une équipe de 12 professeurs
- Fréquentation des cours particuliers : 52 enfants et 30 adultes. Fréquentation des pratiques collectives : 11 enfants et 49 adultes.
- 1300 heures enseignées dans l'année dont 1091 heures de cours en interne et 209 en interventions scolaires et péri-scolaires.

**Les effectifs des quatre associations qui composent la fédération**

Secteur	Adultes	Enfants	Total secteur	Pratiques multiples
<b>Esperluette</b> Présidente : Catherine Fontana	4	24	28	
<b>Music'ole</b> Présidente : Elisabeth Meric	21	8	29	2
<b>Arche Musicale</b> Présidente : Marie Charlotte Baudry	17	12	29	4
<b>Atelier Musical :</b> Présidente : Catherine Baulès	29	15	44	6
<b>TOTAL</b>	71	59	130	12

Effectifs en hausse par rapport à celui de l'année passée : 2020/2021 qui étaient de 90 élèves, année impactée par la crise sanitaire, surtout les cours adultes.

**Les pratiques musicales**

**- Les cours particuliers**

- Piano : 5 professeurs pour 39 élèves
- Guitare : 2 professeurs pour 23 élèves
- Batterie : 2 professeurs pour 9 élèves

Accordéon : 2 professeurs 11 élèves

**- Les cours collectifs**

Éveil musical : 8 enfants

Chorale Saint Germain : 13 adultes

Chorale Sainte Croix : 15 adultes

Les Clairénettes : 8 adultes

Batucada : 7 adultes (arrêt en cours d'année)

Fanfare à Tout va : 5 adultes

Atelier Jazz : 6 adultes et enfants.

Les trois heures de cours en groupe de fin d'année pour les enfants ont été, suivant les pratiques musicales, difficiles à mettre en place. Un point a été fait en fin d'année sur ce sujet : il est apparu que ce système ne fonctionne pas pour tous, des propositions sont faites pour la rentrée 2022/2023. *A voir plus bas dans le point « Petit orchestre de la Fédé ».*

Interventions scolaires et péri scolaires.

Sophie Gautier et Malick Diakité sont intervenus dans les écoles du Collet de Dèze, de St Germain de Calberte, de St Étienne VF et de Florac : 209 heures d'interventions qui concernent plus de 200 élèves.

**- Les tarifs :** après deux années difficiles pour les familles suite à l'épisode COVID, les tarifs d'inscription sont restés inchangés en 2021/2022.

**- La vie de la fédération**

Suite à une proposition de Robert Aigouin, Président de l'EDML, d'accueillir l'harmonie de Mende, une soirée a été organisée au Collet de Dèze le 26 mars 2022. Ce concert a été suivi par un moment d'échange entre les musiciens et le public. Merci à Babeth pour son investissement, une belle soirée partagée avec les musiciens de Mende, à refaire.

**- Les auditions :** elles ont eu lieu fin juin sur trois villages : Ste Croix, St Étienne et au Relais de L'Espinas. Moment de restitution de l'apprentissage de l'année et moment de partage entre les élèves, les professeurs et le public.

**- Fête de fin d'année :** En partenariat avec les foyers ruraux de St Germain de Calberte et de St Etienne VF, une soirée festive autour de la musique a été organisée par la Music'ole, suite à l'audition des élèves de St Étienne VF. Le bilan a été mitigé, peu de bénévoles pour aider à l'organisation et une première partie de la fête qui a eu du mal à démarrer mais qui s'est bien rattrapée en fin de soirée. Soirée neutre financièrement : prise en charge du groupe par le Foyer Rural de St Germain et grignotage assuré par le Foyer Rural de St Étienne.

**- Rencontre des Chorales :** début juin au temple de Moissac Vallée Française, un large public était au rendez vous

**Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.**

✓ **Bilan financier arrêté au 30 septembre 2022**

(Exercice du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre) /Comptabilité validée par le cabinet Fiduciaire Cévennes Provence.

▶ Voir feuille annexe distribuées en assemblée générale et consultables sur demande.

Dépenses **85 982 €**

Recettes **85 709 €**

Résultat 2021/2022 validé par le cabinet comptable : - 273,71 €

CB

Nous avons dépensé en moyenne **7 165 €** par mois (N-1 = 6 800 €) hausse des dépenses en déplacements, salaires et externalisation de la paie.

#### - Dépenses

Le premier poste des dépenses est celui des salaires et des charges du personnel, professeurs et secrétariat : **70 417€ soit 82 % des dépenses globales.**

Le deuxième poste important est celui des frais de déplacements : **8 154 €** sur l'année, **soit 9,5 % des dépenses globales.** Ce poste a fortement augmenté cette année : plus de déplacements pour les cours, nouvelle antenne et hausse des base de remboursement au mois de mars 2022.

**Les 8,5 % des dépenses restantes du budget global sont des charges structurelles fixes :** téléphone, fournitures, assurances, comptable, etc.

#### - Recettes

**Familles : 24 858,00 €** en cotisations et adhésions : moins d'impayés cette année. Un don de 100 € cette année.

Recettes des interventions diverses : **12 520 €** en interventions scolaires, extra-scolaires comprenant les frais de déplacement. Attention, dans le montant total de cette somme, il y a un reliquat de paiement de factures d'interventions dans les écoles pour l'année scolaire précédente, 2020/2021, pour environ 4 500 €.

#### Subventions

**Département :** une demande de subvention de fonctionnement a été faite sur la base de 34 000 €. Au vu de la situation financière de la Fédération, hausses de charges, notamment sur le poste des déplacements et salaires, une réévaluation de nos besoins a été faite en cours d'année et une deuxième demande a été déposée au mois de mai. Il nous a été accordé une aide supplémentaire de 6 000 €. Au total cette aide sera de **40 000 € pour l'année scolaire 2022.** Les 6 000 € accordés en supplément n'apparaissent pas sur le compte de résultat présenté. Ils ont été versés après la fin de l'exercice et vont abonder le premier trimestre de l'année scolaire suivante 2022/2023 (le dernier trimestre 2022 en année civile).

**Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère :** total de l'aide demandée à la Communauté de Communes : **11 198 €.** Une première avance de 4 759 € a été faite sur l'exercice, le solde de 6 439 € a été versé en novembre 2022 et permet le fonctionnement de l'exercice suivant comme tous les ans (même principe que pour le département).

**État via le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse :**  
attribution de **2 106 €.**

**Le Bilan financier est approuvé à l'unanimité.**

#### ✓ Élection du bureau/ conseil administration

Suzanne MALHERBE qui est déléguée musique pour l'Esperluette depuis un moment nous fait part de la démission de Catherine FONTANA au poste de présidente de L'Esperluette, elle se propose de reprendre la vice présidence pour le secteur.

Les autres membres constituant le bureau restent en place.

**Le bureau :**

**Présidente : Catherine BAULES** (présidente de l'Atelier Musical)

**Vices Présidentes : Marie Charlotte BAUDRY** (présidente de de l'Arche Musicale) , **Suzanne MALHERBE** ( bureau de l'Esperluette), **Élisabeth MERIC** (présidente de la Music'ole). **Secrétaire : Gaby SECKEL**

**trésorier : David FLAYOL**

Il a été décidé de faire rentrer délégué des professeurs dans le bureau de la Fédération. Malick DIAKITE a été désigné à l'unanimité pour cette mission.

Quitus donné au bureau à l'unanimité.

### ✓ Vie de la Fédération et projets 2022/2023

- **Augmentation des tarifs** pour la rentrée 2022/2023 : décision prise lors de la réunion du 4 juillet 2022. Cours enfants plus 5 €, cours adultes plus 10 €, cette augmentation apporte environ 900 € de recettes.

#### - **Cours sur Vialas**

Un sondage a été effectué auprès de la population de Vialas. La commune a fait une demande pour une ouverture de cours. Après un début un peu compliqué, des cours de piano sont donnés régulièrement sur place. Nous remercions Martine Sillon qui s'en est occupée et qui fait le lien avec la fédération. Un point sera fait au mois de juin pour préparer la rentrée prochaine.

#### - **Les effectifs début mars**

**36 Enfants et 68 adultes**

Par secteur	Enfants	Adultes
Atelier Musical	7	24
Arche Musicale	12	19
Music'ole	2	15
Esperluette	15	5
Vialas	0	5

#### **Constat général sur les effectifs :**

Nous passons pour l'effectif général de 130 élèves à **103 élèves cette année** : nous perdons un petit quart de notre effectif par rapport à l'année passée. Impact sur les recettes, poste participations et sur le poste subvention de la Communauté de Communes.

**Baisse importante des inscriptions enfants** : il n'y a que le secteur de l'Arche musicale qui reste stable par rapport à l'année passée, sur les trois autres secteurs la baisse est importante. Nous passons de 59 enfants à 36 cette année, moins 39 % de fréquentation. Il n'y a plus de cours d'éveil musical à Saint Michel de Dèze, pas assez d'inscriptions en début d'année pour former un groupe homogène.

Une réflexion conjointe sur la fréquentation des enfants sera menée sur ce sujet avant la rentrée prochaine.

**Les effectifs adultes restent stables** : il y a un arrêt de cours en groupe mais nous avons récupéré 5 élèves adultes sur Vialas. Nous constatons une hausse des demandes en cours particuliers chez les adultes. Les chorales et ateliers se maintiennent : nous passons de 71 adultes à 68 cette année, moins 4 %. Nous devons rester vigilants sur le maintien des cours adultes en groupe, ceux-ci contribuent à maintenir une offre culturelle collective sur le territoire.

- **L'équipe** : Renaud Gerin Castagné n'est plus sous contrat avec la fédération faute d'élève, le reste de l'équipe des professeurs reste inchangé.

**11 professeurs pour 6 disciplines cours particuliers et 5 pratiques collectives**

#### **- Interventions scolaires et péri-scolaires prévues**

Une part importante de notre activité réside dans nos interventions en milieu scolaire. Nous sommes fréquemment sollicités par des établissements scolaires et autres structures pour faire des interventions musicales, en éveil musical et en chant essentiellement mais aussi pour accompagner des projets d'école.

**Cette année 210 heures d'interventions sont prévues, elles touchent environ 250 enfants.**

**Les écoles de :** Collet de Dèze, St Germain de Calberte, St Etienne VF, Ste Croix VF et Florac.

Ces prestations sont tarifées à 35 € de l'heure, coût inférieur à la réalité du prix de revient d'une heure de cours . A voir en réunion bureau pour la rentrée prochaine.

**- Au Total 1150 heures de cours prévues pour l'année :** cours particuliers /collectifs et interventions écoles et collèges dont environ 200 heures d'interventions en milieu scolaire.

#### **- Le petit orchestre de la Fédé**

**Pour rappel** un enfant inscrit aux cours particuliers a dans la formule : 12 heures de cours particuliers, soit 24 séances d'une demi heure et 3 heures de cours en groupe.

Suite à un constat général sur la difficulté d'organiser et de donner aux enfants les 3 heures prévues de cours collectifs en fin d'année, il a été décidé de réunir avant chaque vacances scolaires les enfants d'un ou plusieurs secteurs pour travailler en atelier. Sur chaque atelier, plusieurs professeurs sont là pour accueillir et animer les séances. Ces ateliers «du petit orchestre de la Fédé » ont commencé avant les vacances de Noël, et une autre séance a eu lieu avant les vacances de février. Un premier retour plutôt positif de la part de tous, professeurs qui se retrouvent et partagent le même but, enfants qui apprécient de pratiquer la musique ensemble et autrement.

**Remarques sur les ateliers : des retours de tous sont importants pour améliorer et mieux organiser ces ateliers. Il est important de rappeler aux parents que les ateliers font partie du cursus de l'enseignement musical, ils ont leur place pour un bon apprentissage de la musique.**

Le petit orchestre des enfants de la Fédé se produira lors de la soirée festive du **15 avril** organisée par la fédé.

**En conclusion**, expérience intéressante pour tous, à suivre ... un bilan sera fait en fin d'année.

#### **- La fête de la Fédération prévue le samedi 15 avril à St Germain de Calberte.**

Suite à l'expérience de l'année passée, l'Harmonie de Mende revient dans nos contrées et va participer à cette soirée : petit concert suivi d'un échange avec le public. La Fédération est en train de finaliser le programme de la soirée.

**Un appel aux bénévoles est lancé.**

#### **- Perspectives**

**Infos secrétariat :** la rupture conventionnelle sur le poste du secrétariat qui était envisagée n'est plus d'actualité, mais reste la nécessité de travailler autrement. Réflexion en cours avec le bureau.

**Communication :** Projet de refaire le site internet de la Fédé : nous avons besoins d'une belle vitrine pour notre école de musique.

**- Githa Halley Des Fontaines-Shrevel**, professeur de violon et piano à St Etienne Vallée Française nous a rencontré, il est fort possible qu'elle rejoigne l'équipe des professeurs à la rentrée prochaine.

**- Les Statuts de la Fédération :** la Présidente souhaite travailler avec le bureau sur une remise à jour des statuts.

**- Stages musique pendant des vacances scolaires :** proposition de ré-organiser des ateliers musique pendant l'été. Qui serait intéressé et sur quels secteurs ?

CB

## ✓ Présentation du budget prévisionnel 2023

*Un premier budget avait été présenté en début d'année mais suite à des changements en cours d'année un deuxième budget a été élaboré :*

*Voir le document présenté disponible sur demande.*

Budget prévisionnel de **92 340 €**

Prévision des coûts :

Moyenne des dépenses par mois : 7 690 €

Moyenne du coût par heure de cours : 83 €

Les recettes attendues :

Familles : **19 500 €** ( moins d'élèves, moins de recettes)

Prestations écoles : **7 500 €**

**Subventions :**

- **Le Conseil départemental** demande de **40 000 €**.

- L'état, via le FDVA demande de **4 000 €**.

- **La Communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère** demande au total de **8 750 €** dont 4 540 € pour la partie enfant et de 4 212 € pour la partie adulte ( sur la base de 112 élèves, mais nous en avons moins notamment pour les enfants).

**Soldes subventions années précédentes : 12 438,00 €.**

Prévision des dépenses

**Salaires et charges 75 690 €**

**Déplacements : 8 000 €**

**Autres (fournitures équipements, honoraires prestation de service...) :**

**8 650 €**

**Inquiétudes pour l'année scolaire prochaine 2023/2024 :** nous aurons moins de rentrées sur le poste « solde de subventions ».

**Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.**

## ✓ Questions diverses.

Il est demandé de prévoir le plus rapidement possible les dates des auditions par secteur.

Pour l'instant l'Atelier musical propose le dimanche 18 juin sur la marché de Ste Croix.

La Music'ole ne fera pas d'audition/ trop peu d'élèves.

En attente de réponses pour l'Arche Musicale et L'Esperluette.

Prévoir aussi des dates de réunions de rentrée assez rapidement.

**Dates importantes à retenir :**

**Fête de la Fédé :**

**samedi 15 avril à la salle polyvalente de Saint Germain de Calberte.**

**Nous recevrons à cette occasion l'Harmonie de Mende.**

**Prochaine réunion de préparation de la fête le lundi 3 avril 17 h à la mairie de St Germain.**

**Nous avons besoin de vous toutes et tous pour que la fête soit belle !**

CB